

## « On » dans les genres académiques : comment pourrait-on envisager de l'enseigner?

Thérèse JEANNERET  
Université de Lausanne

*Cet article aborde la question de l'enseignement à des étudiant-e-s alloglottes des usages du morphème « on » dans le texte académique en lien avec « je » et « nous ». Pour décider quelles propriétés de « on » devraient être retenues pour être didactisées, cet article se propose d'examiner les différentes descriptions grammaticales existantes du morphème « on ». Dans un second temps, quelques descriptions linguistiques sont passées en revue. En dernier lieu, l'article propose une ébauche de didactisation en opposant deux fonctionnements discursifs du morphème « on » qui supportent deux schématisations discursives différentes, l'une dans laquelle l'énonciateur s'implique et invite son coénonciateur à adhérer à l'assertion et l'autre dans laquelle l'énonciateur rapporte une assertion sans indiquer s'il y adhère ou non.*

### 1. « ON » EN TANT QUE PROBLÈME POUR DES SCRIPTEURS PLURILINGUES FRANCOPHONES

Cet article entend s'appuyer sur les descriptions données dans les grammaires du français et sur les rares études linguistiques du morphème *on* pour envisager d'enseigner les différents usages de *on* (et incidemment de *je* et de *nous*) dans les genres académiques<sup>1</sup>, à des

---

<sup>1</sup> Cette dénomination est volontairement vague : elle regroupe, à mon sens, un ensemble de genres discursifs pratiqués dans une Faculté de lettres, tels que l'article scientifique, la dissertation, l'élaboration de problématique, la synthèse de documents, l'analyse (de textes,

étudiantes et étudiants en français langue étrangère ayant une relativement bonne maîtrise de l'écrit universitaire dans plusieurs langues. Depuis longtemps, je trouve en effet surprenant que les différents supports didactiques proposés pour l'enseignement du texte académique (notamment Garnier & Savage 2011, que je considère comme très fonctionnel) n'abordent pas cette question, que ma propre expérience me permet de considérer comme générant de grands problèmes aux scripteurs alloglottes. La question que pose *on* est plus généralement celle de « la manifestation des personnes derrière la recherche » (Fløttum, Jonasson & Norén 2007, 98). Pour répertorier différents usages de *on* dans l'écrit universitaire, je m'appuierai sur l'utilisation des trois pronoms *je*, *nous* et *on* dans un article scientifique de la revue *Langage et société*<sup>2</sup>. Ce seront les emplois de *on* dans cet article qui constitueront mon corpus de référence.

La question qui se posera est de distinguer, dans les descriptions proposées, les aspects à retenir pour les enseigner de manière à ce que les étudiants évitent d'utiliser *on* comme s'il était un pronom indéfini de forme pleine :

Dans chaque contact vivant, **on** : regarde, écoute, parle, sent, ...

(dissertation, étudiant plurilingue francophone)

ou d'autre part, comme synonyme de *nous* (ou de *je*) :

C'est pour cette raison d'une existence présupposée de discrimination envers les Musulmans que nous nous intéresserons à la manière dont cette discrimination peut être analysée. Pour construire un modèle d'analyse,

---

d'images, etc.). Pour une discussion des caractéristiques de ces différents genres, voir Béguelin-Argimón & Jeanneret (2017).

<sup>2</sup> « Langues et enquêtes quantitatives. Introduction », Josiane Boutet, *Langage et société*, 2016, n° 155. J'ai choisi cet article assez arbitrairement parce que tout en étant court, il comporte, aux côtés de *je* et de *nous*, les usages de *on* qui me paraissent caractéristiques de l'écrit académique.

nous allons nous concentrer sur les enfants (Musulmans et non Musulmans) comme récepteurs des attitudes discriminatoires en prenant comme exemple l'analyse faite par Clark & Clark (1939-2010). **On va commencer par une contextualisation de la problématique des Musulmans en Europe et en Suisse. Par la suite, on va voir comment la discrimination est portée par la culture puis on va créer un modèle d'analyse<sup>3</sup>.**

(élaboration d'une problématique, étudiante plurilingue francophone)

Ces deux exemples relèvent d'usages non adaptés à l'écrit scientifique de *on* : le premier pourrait être rendu acceptable avec une autre ponctuation, mais il me semble témoigner d'une analyse de *on* qui fonctionnerait comme *chacun*, par exemple. Or *on* ne peut être que sujet de la relation prédicative et est fondamentalement un clitique. Dans le second, la scriptrice passe d'une phrase à l'autre d'un *nous* d'auteure à un *on* en assignant apparemment la même valeur à ces deux formes, qu'elle semble d'ailleurs utiliser comme équivalentes.

Il s'agira donc dans cet article d'imaginer une manière d'enseigner les usages de *on* dans l'écrit académique qui permette aux scripteurs d'éviter de tels emplois. Mon projet est d'envisager la didactisation des descriptions grammaticales et des travaux scientifiques, notamment ceux d'Atlani (1984) et de Fløttum, Jonasson & Norén (2007). Pour ce faire, dans un premier temps, je rapporterai les observations principales des descriptions grammaticales de *on*. Puis je m'attarderai sur les descriptions linguistiques qui en sont faites. Enfin, je présenterai quelques aspects à mettre en évidence pour l'enseignement de *on* dans les textes académiques.

## 2. DESCRIPTIONS GRAMMATICALES DE *ON*

Dethloff & Wagner (2007) présentent *on* comme un pronom indéfini qui ne peut être que sujet et singulier. Dans la section consacrée à

---

<sup>3</sup> D'autres erreurs ont été corrigées dans cet extrait de façon à mettre en évidence le problème de l'utilisation de *on*.

cet usage, ils le traduisent en allemand par *man* et, dans cet emploi comme indéfini, indiquent que le pronom réfléchi correspondant est *soi* (« on aime chez les amis ce qu'on retrouve en soi-même »<sup>4</sup>, p. 596). Dans une autre section, ces auteurs signalent l'utilisation de *on* à la place de l'emploi du passif sans agent. Ils donnent l'exemple de *es wurde beschlossen*, traduit par *on a décidé*. Ils signalent que contextuellement *nous* peut également être utilisé en concurrence de *on* dans « es wurde viel über diese Angelegenheit gesprochen (on a beaucoup parlé de cette affaire/nous avons beaucoup parlé de cette affaire », p. 335).

Riegel, Pellat & Rioul (1994) classent eux aussi *on* dans les pronoms indéfinis. Ils signalent que *on* comme *chacun* ou *nul* relève d'une interprétation générique et que son indétermination le rend apte à fonctionner comme substitut de *nous* mais également de *je*, de *tu* ou de *vous*.

Cette dernière particularité présente pour des apprenants du français une première difficulté : la substitution de *nous* par *on* est en général considérée comme caractéristique du français parlé, mais se rencontre fréquemment également dans des écrits journalistiques. Par ailleurs, la distribution complémentaire, entre *on* pronom sujet et *nous* pronom régime peut amener un glissement à la variation libre, fréquemment observée à l'oral, reproduite à l'écrit sans complexe par nombre d'étudiants alloglottes :

**Nous** sommes comme les loups, **on** aime bien se grouper.

(dissertation, étudiant plurilingue francophone)

Dubois (1965) classe *on* dans la catégorie des pronoms personnels et note qu'il ne porte aucune marque spécifique de la personne. Cette catégorisation s'appuie sur la caractéristique de *on* de ne pouvoir apparaître qu'en position de sujet dans la prédication.

---

<sup>4</sup> Je peine à considérer cette phrase comme grammaticale, je la corrige dans une copie d'étudiant en *on aime chez ses amis ce qu'on retrouve en soi-même*, ce qui ancre *on* un peu plus dans une 3<sup>e</sup> personne et entre quelque peu en contradiction avec l'argument de Dubois (1965).

Tomassone (2002, 24) fait de *on* un pronom personnel indéfini, qui « du fait de son indéfinition peut aussi bien désigner la personne que la non-personne ».

Ces descriptions grammaticales de *on* soulèvent plusieurs problèmes pour son enseignement. Le premier réside dans la catégorisation de *on* dans les pronoms indéfinis alors qu'il présente des fonctionnements différents des autres pronoms indéfinis. S'il est classé dans la catégorie des pronoms personnels, *on* ne dispose – deuxième difficulté – d'une forme tonique en *nous* que quand il a une valeur intégrant une première personne, typique mais non exclusive comme déjà mentionné, du français oral :

**Nous** deux **on** aime pas non plus tellement l'école (rires)

Corpus Le petit lynx, Jeanneret (1999)

Ces deux catégorisations, par ailleurs incompatibles, s'accordent sur la valeur « affective » de *on* qui le rend interprétable, par syllepse de la personne, en fonction de l'énoncé dans lequel il apparaît, tantôt comme *nous*, *je*, *tu*, *vous* ou *il(s)* ou *elle(s)*<sup>5</sup>. Cette instabilité de la relation entre forme morphologique et valeur sémantique des pronoms<sup>6</sup> pose en elle-même une difficulté d'appropriation aux apprenants et se renforce à cause de l'absence de signification dont souffre *on* : à la différence des pronoms déictiques qui, s'ils ne trouvent leur sens qu'à chaque énonciation, ont bien une signification (*je* renvoie à l'énonciateur, etc.), un pronom comme *on* n'a apparemment pas de signification, il ne peut avoir que des valeurs énonciatives<sup>7</sup> : « c'est l'interprétation de "on" qui permet de lui attribuer tel ou tel statut énonciatif » (Atlani 1984, 16).

---

<sup>5</sup> Verselle (2016) met en évidence l'utilisation qu'un écrivain comme Ramuz peut faire de « cette indétermination poétiquement féconde » (p. 47).

<sup>6</sup> Que Fontanier – cité par Boutet (1986, 20) – répertorie dans les *Figures du discours* sous le nom d'« énallage de personne ».

<sup>7</sup> C'est pourquoi dans les exemples suivants, l'intonation joue un rôle crucial pour certaines interprétations.

Voyons-en rapidement des exemples.

— *On pour je* :

Journaliste Mais **vous** par exemple quand **vous** n'avez pas le moral parce qu'il pleut si **vous** n'avez pas le moral quand il pleut euh surtout un six mai euh qu'est-ce que **vous** faites

A eh bien **on** lit **on** répond au téléphone **on** fait son courrier

Journaliste **on** mange du chocolat

Guimbretière, voir *in* Jeanneret (1999)

— *On pour tu, pour vous* :

[X, en voyant arriver Y] Alors **on** a fini par se décider!

exemple d'Atlani (1984)

— *On pour vous* (politesse et pluriel) :

Bonjour Messieurs, alors **on** roule sans casque?

BD de Frank Margerin, *L'insupportable Manu*, exemple d'Auricchio, Masseron & Perrin-Schirmer (1992)

— *On pour elle* :

A **Marianne!** Et qu'est-ce qu'**elle** écrit?

B que tout va bien en Angleterre

A et qu'**on** y oublie ses amis?

exercice oral, voir *in* Jeanneret (1999)

Pour les étudiants plurilingues francophones, cette diversité de sens contextuels tend à rendre difficilement compréhensible la forme *on* et assez indécis le sens à attribuer à des exemples comme ceux cités ci-dessus. Or si les données ne sont pas intelligibles, elles ne peuvent pas être traitées et intériorisées. Dans ce sens, la fréquence d'une forme comme *on* liée à la diversité de ses sens ne peut que poser des problèmes à tout apprenant du français.

Mais la labilité des sens de *on* ne s'arrête pas là. En effet, à côté de ces emplois déictiques, des exemples comme :

vers ce temps, **la ville** songea à tirer parti de ce bien communal, qui dormait inutile. **On** abattit les murs longeant la route et l'impasse, **on** arracha les herbes et les poiriers. Puis **on** déménagea le cimetière?

E. Zola, *La fortune des Rougon*, exemple de Herschberg Pierrot (1993)

montrent que *on* pourrait se définir également comme un pronom anaphorique. En effet dans cet exemple *on* paraît renvoyer à *la ville*. Mais à la différence des autres anaphoriques, *on* ne peut, me semble-t-il, que renvoyer à des humains. Dans l'exemple ci-dessus, une inférence (basée également sur le verbe *songer* qui présume un agent) permet que *la ville* renvoie à des êtres humains (des agents opérant les travaux en question) et ainsi à *on* d'être interprétable.

Les descriptions grammaticales répertoriées ci-dessus ne permettent donc pas de comprendre la valeur « en langue » de *on* : elles se bornent à proposer deux valeurs de base : pronom indéfini ou pronom personnel et à réduire les écarts à des valeurs rhétoriques.

### 3. DESCRIPTIONS LINGUISTIQUES DE ON

Parmi les descriptions linguistiques de *on*, plusieurs utilisent, plus ou moins centralement, la traduction en d'autres langues (principalement espagnol et allemand) pour mettre en évidence ses différents emplois. La multitude des traductions possibles de *on* constitue d'ailleurs un indice supplémentaire de la difficulté de ce morphème pour les étudiantes et étudiants plurilingues (voir à ce sujet également Fløttum, Jonasson & Norén, 2007).

Ainsi, François (1984) se penche sur les articles consacrés à *on* en lexicographique contemporaine. Dans sa description, cet auteur voit dans l'exemple ci-dessous :

**On** était au plein de l'hiver et cependant une journée radieuse se levait sur la ville déjà active. Au bout de la jetée, la mer et le ciel se confondaient dans un même éclat. Yvars, pourtant, ne les voyait pas.

exemple de François (1984)

un cas où *on* ne renvoie pas un animé, en se fondant sur la traduction en allemand : *es war mitten in Winter*<sup>8</sup>. Ceci romprait avec une des seules caractéristiques de *on* qui semblait faire l'unanimité. Pourtant, à mon avis, si on dépasse la première phrase, on voit se construire ce que Rabatel (2001) appelle un point de vue de personnage, (ici celui d'Yvars, personnage principal de la nouvelle) et il semble donc bien qu'il y ait un animé derrière le *on*.

Pour rendre compte des descriptions linguistiques de *on*, je me fonderai principalement sur la description qu'en donnent Atlani (1984) et Fløttum, Jonasson & Norén (2007) : en plus d'une très grande précision dans la description, ces auteures se basent sur des corpus écrits qui regroupent les emplois possibles de *on* dans les différents genres académiques.

Atlani (1984) distingue trois grands ensembles d'emploi de *on*. Dans le premier, représenté par les trois exemples ci-dessous, tirés de mon corpus de référence, *on* inclut l'énonciatrice et les lecteurs ce qui indique qu'il pourrait être remplacé par *nous* : « Il s'agit d'un présent d'énonciation repéré par rapport au présent des lecteurs » (Atlani 1984, 19). L'énonciatrice efface les traces explicites de sa présence en utilisant *on* plutôt que *nous*. Dans mon corpus de référence, ce type d'emploi est représenté également par des emplois au futur :

En dehors de cet ouvrage, **on** se trouve face à de multiples sources de connaissance: des thèses soutenues dans différentes universités, ...

La situation en France est, **on** le sait, bien différente et les grandes enquêtes quantitatives y sont beaucoup plus rares.

**On** remarquera que ces enquêtes se sont beaucoup moins souvent déroulées dans des situations de travail.

Corpus, op.cit.

---

<sup>8</sup> Il s'agit de la traduction en allemand de la première phrase des *Muets* de Camus, une nouvelle de *L'exil et le royaume*.



Notons que dans le dernier exemple, l'énonciatrice s'efface moins de par l'effet injonctif du futur.

Ce fonctionnement de *on* parce qu'il implique le coénonciateur en fait un bon candidat pour la fabrication de slogans, de mots d'ordre tels que :

En quatre ans **on** prend racine.

Nom du mouvement de soutien aux Kosovars menacés de renvois, années 2000, dans le canton de Vaud.

Dans cet exemple, l'énonciateur invite le coénonciateur à adhérer à l'assertion en lui disant quelque chose comme « en quatre ans, vous et moi nous aurions pris racine aussi ».

Le deuxième cas repéré par Atlani (1984) est lié à la représentation du discours autre : *on* introduit une prédication de parole telle que *on dit, on parle, on estime* qui se fait l'écho d'une rumeur publique. Cette acception a également été repérée par Herman & Jufer (2000) dans un corpus d'éditoriaux journalistiques. Ces auteurs la dénomment *on-doxique* parce que, ce qui est rapporté, se réfère à un savoir dont le poids argumentatif et la crédibilité sont grands, et que l'énonciateur veut réaffirmer.

Peytard (1994), pour justifier de la participation d'une troisième personne (qui n'est pas alors la non-personne de Benveniste 1966) dans l'échange verbal, propose la notion de *tiers-parlant*, qui regroupe « un ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs et dont la trace est manifestée par des formes telles que *les gens disent que, on dit que, on prétend que...* Énoncés qui appartiennent à la masse interdiscursive à laquelle empruntent les agents de l'échange verbal pour étayer leur propos<sup>9</sup> » (Peytard 1994, 71).

Dans ce sens, les lecteurs ne sont donc pas énonciateurs de ces discours (puisque « *on* » prend la peine de les poser) et, si un éventuel remplacement par *nous* reste possible (mais plus difficilement, il me semble), son interprétation sera plutôt exclusive du destinataire. Dans mon corpus, j'ai des exemples comme :

---

<sup>9</sup> Fløttum, Jonasson & Norén (2007) vont dans le même sens.

*On* cite souvent ce passage qui, en quelque sorte, établit le niveau de français à cette époque ...

*On* a coutume de considérer l'enquête de l'abbé Grégoire en 1790 comme une des toutes premières enquêtes de nature sociolinguistique ...

Corpus, op.cit.

Ce dernier exemple, à mon sens, appartient bien à cette catégorie, le verbe *considérer comme* étant à rattacher à l'expression d'une opinion dont l'énonciatrice veut faire état.

Cet emploi de *on* correspond à ce que décrit François (1984, 69) : « la vérité de la proposition est indépendante des particularités que, dans la réalité, les êtres désignés peuvent présenter ». C'est le *on* des proverbes (*on a toujours besoin d'un plus petit que soi*).

Il me semble ainsi pertinent de relever que la distinction que propose Atlani (1984) entre ces deux emplois de *on* repose sur la notion d'*auditoire* telle que cette notion fonde la conception que Perelman & Olbrechts-Tyteca (1958) défendent de l'argumentation. Cette notion est cruciale pour bien différencier les cas où l'emploi de *on* implique l'auditoire dans l'assertion de ceux où il ne le fait pas. Dans le premier cas, l'auditoire est associé au raisonnement, il en est partie prenante. Dans le second, le discours est seulement rapporté devant l'auditoire, il lui est rappelé comme une vérité partagée à partir de laquelle se dessinera l'argumentation<sup>10</sup>.

Enfin dans le troisième cas, *on* n'inclut ni l'énonciatrice ni les lecteurs de l'article. Atlani (1984) fait de *on* un anaphorique dans ces occurrences. Dans l'exemple ci-dessous, *on* renvoie aux auteurs des deux ouvrages, qui sont bien les agents, responsables de l'affirmation concernant le plurilinguisme. Dans ce cas, l'interprétation de *on* est indépendante de la situation d'énonciation.

Pour les livres, je rappellerai deux ouvrages déjà anciens mais qui avaient fait figure de pionniers en

---

<sup>10</sup> On notera que Fløttum, Jonasson & Norén (2007) introduisent plus de différenciation au sein de ces emplois, ce qui les amène à présenter six valeurs de *on*.

France dans la mesure où **on** y affirmait que le plurilinguisme de la France ne se cantonnait nullement à la présence ... des langues régionales et historiques ...

Corpus, op.cit.

L'hypothèse de Meleuc (1969) de définir *on* comme un agent sans contenu sémantique spécifique, un « universel des agents » servant, notamment, à la fabrication de maximes, est en cohérence avec les trois emplois proposés par Atlani. Cet universel des agents serait plutôt un pluriel (souvent *on* peut être paraphrasé par *ils*) mais une sorte de pluriel non dénombrable. *On* pourrait alors relever de ce que Culioli (1999) a défini comme la *catégorie du dense*, désignant un ensemble quantifiable et non dénombrable par opposition à la *catégorie du discret* (quantifiable et dénombrable). Culioli montrait la pertinence de cette distinction pour décrire la différence entre *feuillage* et *feuille*. On retrouverait cette même opposition entre *langage* et *langue* : le langage c'est la catégorie que l'on sait constituée de nombreuses langues mais où l'on renonce à distinguer les langues les unes des autres, d'où l'appréhension sur le mode du dense. La même opposition peut être relevée (moyennant quelques nuances dans la relation entre les deux termes) entre *branchage* et *branche*, *outillage* et *outil*, *dallage* et *dalle*. A la suite de Beacco (1988), il me semble que le sens de *on* est dense, ce n'est ni un singulier, ni un simple pluriel : c'est un pluriel non discret. Ce serait là la valeur en langue de *on*.

Notons déjà que cette conception de *on* comme relevant de la catégorie du dense pourra être plus facilement expliquée à des étudiants en mettant en évidence les parcours de la catégorie du discret à la catégorie du dense auxquels elle peut donner lieu. J'en veux pour preuve les deux exemples ci-dessous, pour des parcours très frappants par leur parallèle (il doit s'agir d'un topos!), effectués à l'oral :

C'est une bêtise que j'ai faite **on** en fait toujours dans la vie vous verrez

Corpus Le petit lynx, Jeanneret (1999)

Moi **j'**ai fait une connerie dans la vie **on** en fait souvent

Exemple de Boutet (1988)

Pour le même parcours du discret au dense, à l'écrit cette fois, l'exemple ci-dessous peut être proposé :

**Nous** finirons par avoir la guerre. **On** finit toujours par avoir la guerre.

Duhamel, TLF

#### 4. ÉBAUCHE DE DIDACTISATION

Cette valeur de pluriel dense de *on* devrait être abordée notamment au détour d'une présentation des catégories de quantifiable et de dénombrable (et leurs contraires) dans un enseignement de français. Il est frappant de noter que ces questions sont systématiquement présentées dans les grammaires de l'anglais et beaucoup plus rarement dans celles de français. Par ailleurs, il est certain que les usages de *on* devraient être traités également dans une discussion des différences entre français oral et écrit, et plus globalement dans une présentation des différents usages des pronoms personnels.

Par ailleurs, pour l'enseignement des genres académiques, les fonctionnements de *on* devront être opposés à *nous* et à *je*. Dans mon corpus de référence, *nous* (avec un sens inclusif) est utilisé une fois ou deux fois pour renvoyer à la communauté scientifique. Au contraire, dans la dernière partie de l'article, le *nous* est exclusif et sert à présenter les objectifs du numéro de la revue. Le *je*, de son côté, est employé pour renvoyer à l'auteure elle-même avec des présents ou des futurs. Ces différents usages de *nous* et de *je* devraient être présentés aux apprenant·e·s de l'écrit académique. Il serait également important de bien différencier le *nous* de sens pluriel, du *nous* de modestie, encore en usage dans certains styles académiques.

Pour les usages de *on*, je m'arrêterai à la didactisation de ses deux premiers fonctionnements qui sont centraux pour la maîtrise des genres académiques : d'une part, le *on* incluant énonciateur et

lecteur, celui qui est paraphrasable par *nous* (dans ce cas inclusif) mais qui permet à l'énonciateur de ne pas marquer explicitement sa présence. Comme l'ont montré les exemples de la partie 3, ce *on* peut accompagner des verbes au futur simple ou au futur proche. Dans ce cas, le futur a une valeur modale déontique.

D'autre part, le *on*-doxique, celui du tiers-parlant, qui exclut les lecteurs mais inclut d'autres personnes tiers. Ces deux types de *on* peuvent actualiser deux schématisations discursives argumentatives (Grize 1990) dont *on*<sup>11</sup> va étudier ci-après le fonctionnement.

Ainsi un des paramètres explicatifs de l'emploi de *on* va tenir à la manière dont le scripteur (l'énonciateur) implique son auditoire (=ses lecteurs) dans les procès sous-jacents aux différents prédicats verbaux.

Dans la première, le verbe conjugué par *on* sera au présent ou au futur (également au futur proche). L'énonciateur (ici une étudiante discutant des avantages de la télévision pour l'appropriation langagière<sup>12</sup>) pose une hypothèse qu'elle assume et qui apporte une information nouvelle au lecteur. Cette hypothèse est la conséquence d'un raisonnement précédent. Le lecteur doit en être partie prenante parce que la discussion des différents éléments de la schématisation discursive va se déployer devant lui et qu'il va en quelque sorte devoir se porter garant de sa rigueur.

*On* admettra que regarder la télévision en français peut aider l'apprentissage du vocabulaire, ce qui peut en retour contribuer à améliorer la compréhension et créer ainsi une rétroaction positive qui renforce la motivation.

A la place du verbe *admettre*, il serait possible d'avoir des verbes comme *noter*, *dire* (seulement au futur), *savoir* (seulement au présent), etc. La classe distributionnelle des verbes possibles semble

---

<sup>11</sup> Relevons qu'il s'agit ici d'un *on* de type 1!

<sup>12</sup> Ces exemples de schématisation discursive sont inspirés d'un travail livré par une étudiante. Je me permets de les modifier quelque peu pour les rendre plus caractéristiques des deux fonctionnements de *on*.

couvrir celle des processus cognitifs : *on ne s'étonnera pas dès lors que... ; on notera avec intérêt que...*

Si je transforme l'exemple ci-dessus en :

**On** dit en général que regarder la télévision en français peut aider l'apprentissage du vocabulaire, ce qui peut à son tour contribuer à améliorer la compréhension et créer ainsi une rétroaction positive qui renforce la motivation.

je constate que cette seconde schématisation discursive sert à proposer des vérités partagées mais qui sont discutables. Si l'énonciateur ne prend pas en charge l'affirmation, mais la rapporte seulement, le coénonciateur lui n'est pas partie prenante. Dans cette configuration, *on* ne peut pas aisément être remplacé par *nous*.

Dans cette schématisation discursive-là, *on* est suivi d'un verbe d'opinion au présent et modalisé (éventuellement) par des adverbes du type *en général, souvent* formant ainsi un prédicat indiquant l'origine indifférenciée de l'opinion exprimée. *On dit, on entend dire, on affirme...* Le scripteur choisit le verbe en fonction de la manière dont il veut ménager un certain suspense quant à la position qu'il veut prendre par rapport à l'affirmation : s'il choisit *dire* il entretient l'indécision, s'il choisit *prétendre* ou des formulations comme *on affirme parfois que*, il esquisse déjà un mouvement concessif qu'il pourra poursuivre, par exemple, par un *mais...* trahissant la distance qu'il compte prendre par rapport à l'affirmation<sup>13</sup>.

L'exemple suivant, emprunté à Rosier (1999), met en évidence un mode de construction progressive (par le trajet de *on dit que à Il me paraît que*) de ce qui sera le point de vue de l'énonciateur :

**On** dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paraît qu'un Français est plus homme qu'un autre, c'est l'homme par excellence.

---

<sup>13</sup> Il me semble que ce masquage de la position de l'énonciateur dénote d'une norme très française de la dissertation d'idée (comme d'ailleurs de la dissertation littéraire) à laquelle Adamzik (1998) fait référence quand elle compare les rhétoriques des textes scientifiques académiques français et allemands.

Montesquieu, *Lettres persanes*, LXXXVIII in Rosier (1999)

Il me semble qu'apparaît clairement le caractère extrêmement préfabriqué de ces deux schématisations discursives, celle servant à l'implication du *je* et de l'auditoire et celle servant à l'expression plus ou moins distancée de l'opinion. Je définirai (à la suite de Moreau 1986) comme préfabriquées des séquences dans lesquelles les concurrences paradigmatiques et syntagmatiques sont considérablement affaiblies. Dans le cas qui nous occupe, nous avons deux séries constituées de verbes actualisateurs de processus cognitifs au présent ou au futur pour l'une, de quelques verbes d'opinion, avec une insertion possible d'adverbe sur l'axe syntagmatique, pour l'autre. En suivant Atkinson (1990), je proposerai de considérer que l'ensemble de ces possibilités représentent deux solutions qui ont été trouvées pour résoudre les problèmes posés par l'expression d'une plus ou moins grande distance par rapport à des opinions, à des pensées, et par l'implication plus ou moins délibérée de l'énonciateur et de l'auditoire dans les procès évoqués. Ces solutions se sont progressivement sédimentées et ont été socialement reconnues comme adéquates.

Il faudrait donc tirer les leçons didactiques de cet état de fait et enseigner et donner à voir ces séries d'unités phraséologiques en explicitant et donc en différenciant bien leur fonctionnement, à partir d'exemples stéréotypiques pour les deux fonctionnements.

— Pour le cas où l'auditoire est impliqué et prend également en charge l'assertion :

On comprend que le cas est difficile – On comprendra que je m'abstienne.

— Pour le cas où l'auditoire n'est pas le coénonciateur de l'affirmation :

On parle souvent des problèmes posés par l'accroissement du trafic.

Sous un autre angle, il faudrait également entraîner les étudiantes et étudiants à interpréter *on* en fonction de l'une ou l'autre de ces deux valeurs : en prenant l'exemple ci-dessous, il faudrait

leur montrer que l'énoncé de Foucault est justement le produit d'un parcours de la prise de distance par rapport à un énoncé doxique à l'affirmation d'un point de vue propre et assumé :

**On** dit souvent qu'il faut réfléchir avant d'agir, mais il faut surtout réfléchir même sans agir.

(Michel Foucault)

Dans un article consacré aux indéfinis à l'oral, Capeau (2008) met en évidence l'usage de *les gens* comme indéfini en proposant de considérer qu'il y a une grammaticalisation progressive de ce syntagme qui tend à en faire une sorte de pluriel indéterminé, proche de *on*. Notons qu'il est assez tentant d'identifier une valeur de dense dans *les gens* permettant ainsi de le rapprocher effectivement de *on*.

En conclusion, il s'agira bien de faire observer les usages pour mettre en évidence les différentes possibilités d'emplois de *on* dans le texte académique. Dans ce sens, l'hypothèse de deux schématisations discursives différentes basées sur *on* dans le texte académique reste fragile et devrait être confrontée à un ou deux grands corpus de ce type de texte. Il me semble néanmoins qu'il y a là une manière de procéder : utiliser un corpus très restreint pour élaborer des hypothèses, puis les confronter à de grands corpus pour les affiner, les modifier ou, le cas échéant, ... les abandonner!

#### RÉFÉRENCES

- Adamzik Kirsten (1998), Le début du texte. Le titre et les premières phrases dans des textes académiques, *Cahiers de linguistique française* 20, 31-64.
- Atkinson Dwight (1990), Discourse analysis and written discourse conventions, *Annual Review of Applied Linguistics* 11, 57-76.
- Atlani Françoise (1984), ON l'illusionniste, in Atlani Françoise, Danon-Boileau Laurent, Grésillon Almuth, Lebrave Jean-Louis & Simonin Jenny, *La langue au ras du texte*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 13-29.



- Auricchio Agnès, Masseron Caroline & Perrin-Schirmer Claude (1992), La polyphonie des discours argumentatifs : propositions didactiques, *Pratiques* 73, 7-50.
- Beacco Jean-Claude (1988), *La rhétorique de l'historien*, Berne, Peter Lang.
- Béguelin-Argimón Victoria & Jeanneret Thérèse (2017), Genres discursifs et attentes rhétoriques en Faculté des lettres : de l'acquisition des littératies universitaires à leur évaluation », *TRANEL* 65, 53-66.
- Benveniste Émile (1966), *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard.
- Boutet Josiane (1988), La concurrence de « on » et « i » en français parlé, *LINX* 18, 47-66.
- Capeau Paul (2008), Il manque des indéfinis! Ou comment l'oral nous oblige à revoir la description des indéfinis, *Le français aujourd'hui* 162, 73-83.
- Culioli Antoine (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel. Tome 3*, Paris, Ophrys.
- Dethloff Uwe & Wagner Horst (2007), *Die französische Grammatik*, Tübingen, Narr Francke Attempto Verlag GmbH + Co.
- Dubois Jean (1965), *Grammaire structurale du français : nom et pronom*, Paris, Larousse.
- Fløttum Kjersti, Jonasson Kerstin & Norén Coco (2008), *On - pronom à facettes*, Bruxelles, De Boeck.
- François Jacques (1984), Analyse énonciative des équivalents allemands du pronom « on », in Kleiber Georges, *Recherches en pragma-sémantique*, 37-73.
- Garnier Sylvie & Savage Alan D. (2011), *Rédiger un texte académique en français*, Paris, Ophrys.
- Grize Jean-Blaise (1990), *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- Herman Thierry & Jufer Nicole (2000), L'éditorial, vitrine idéologique du journal, *Semen*, 13, 135-162.

- Herschberg Pierrot Anne (1993), *Stylistique de la prose*, Paris, Belin.
- Jeanneret Thérèse (1999), *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, Peter Lang.
- Meleuc Serge (1969), Structure de la maxime, *Langages* 13, 69-99.
- Moreau Marie-Louise (1986), Les séquences préformées : entre les combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec ou sans 'ne', *Le français moderne* 54, 137-160.
- Perelman Chaïm & Olbrechts-Tyteca Lucie (1958), *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Université libre.
- Peytard Jean (1994), De l'altération et de l'évaluation des discours, in Moirand Sophie, Ali Bouacha, Abdelmadjid, Beacco Jean-Claude & Collinot André, *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, 69-84.
- Rabatel Alain (2001), La valeur de « on » pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées, *L'information grammaticale* 88, 28-32.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe & Rioul René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rosier Laurence (1999), *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Paris, Duculot.
- Tomassone Roberte (2002), *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.
- Verselle Vincent (2016), Comment *on* relie, in Andrié Luc, *On*, Berne, Till Schaap Edition GmbH, 41-48.